



Probleme de paiement d'une maison de retraite

Par **deny**, le **06/04/2008** à **14:17**

la grand mère de mon mari est en maison de retraite depuis 4 ans. Il manque 600 € pour payer la maison de retraite tous les mois. Jusqu'à maintenant c'était l'oncle de mon mari qui payait mais il nous demande aujourd'hui une participation étant donné que sa soeur (la mère de mon mari est décédé) et qu'il a des problèmes de finance. Je voudrais savoir comment ça se passe et quel est notre recours sachant que mon beau père est toujours en vie, et que mon mari a 2 frères et 1 soeur et que du côté de l'oncle, ils sont 3 enfants. Merci de votre aide

Par **ly31**, le **06/04/2008** à **19:32**

Bonsoir,
J'ai quelques difficultés à comprendre votre message !
La grand mère de votre mari a-t-elle des enfants ?
A vous lire
ly31

Par **deny**, le **07/04/2008** à **17:30**

oui, 2 enfants (dont un qui est décédé)

Par **ly31**, le **07/04/2008** à **18:25**

Bonsoir,rnrnAh oui excusez moi j 'avais mal compris votre 1er messagernrnDonc votre oncle, le fils de votre grand mère a du mal a payer ? rnrnEst ce bien cela ? rnrnMais cet oncle a t il des enfants ? ? car enfants, petits enfants participent au financement de la maison de retraitsrnrnIl est de toute évidence, que les ascendants, descendants, doivent participer au paiement de la maison de retraitsrnrnEt si toutefois cette famille n'est pas d'accord, c'est le Juge qui trancherarnrnJe reste a votre disposition pour d'autre renseignementsrrnrnly31

Par **deny**, le **07/04/2008** à **18:45**

bonsoir,rnrnfaut il que l'on prenne un rendez vous avec un avocat?

Par **ly31**, le **07/04/2008** à **18:54**

Bonsoir,rnrnJe ne vous conseille pas de prendre rendez vous avec un AvocatrrnrnEn revanche, je vous conseille plutôt de rencontrer le juriste de votre Mairie ou même le médiateurrnrnJe vous souhaite bon couragerrnrnly31